



Les actionnaires de la

SGS Société Générale de Surveillance Holding S.A.

sont convoqués en

assemblée générale extraordinaire

mardi 9 décembre 2003, à 10 h 30

au Ramada Park Hotel, 75-77, avenue Louis Casaï – Genève/Cointrin

ORDRE DU JOUR:

- 1. Changement de raison sociale** (statuts art. 1, al. 2)
- 2. Augmentation conditionnelle du capital-actions** (statuts, art. 5bis, nouveau)
- 3. Augmentation autorisée du capital-actions** (statuts, art. 5ter, nouveau)

Les propositions du conseil d'administration figurent dans la convocation adressée par courrier à chaque actionnaire inscrit sur le registre des actions.

CONVOCAATION

Les actionnaires inscrits sur le registre des actions au 12 novembre 2003, reçoivent directement la convocation. Les actionnaires dont la demande d'inscription aura été enregistrée entre le 12 et le 28 novembre, recevront la convocation ultérieurement. Aucune convocation ne sera envoyée aux actionnaires inscrits après le 28 novembre.

Les actionnaires qui auront vendu des actions avant l'assemblée n'auront plus le droit d'exercer le vote attaché aux actions vendues.

ADMISSION

Les modalités d'admission et de représentation figurent dans la convocation adressée par courrier à chaque actionnaire inscrit sur le registre des actions dans les délais précités.

CONSULTATION DU PROCÈS-VERBAL

Dès le 19 décembre 2003, les actionnaires pourront prendre connaissance des décisions de l'assemblée, au siège de la société.

Genève, le 17 novembre 2003

SGS Société Générale de Surveillance Holding S.A.
Pour le conseil d'administration
Georges MULLER, président

SGS Société Générale de Surveillance Holding SA | 1 place des Alpes P.O. Box 2152 CH-1211 Geneva 1